



Le 6 décembre, vous allez élire les représentants au **Comité Technique de l'Ifsttar**, qui seront consultés sur toutes les questions relatives à l'organisation des services, les effectifs, les formations et l'égalité professionnelle.

Vos élus, femmes et hommes, désigneront le CHSCT en charge de vos conditions de travail et de sécurité.

Voter CFDT, c'est choisir les élus qui défendent vos droits et qui feront entendre votre voix sur les sujets qui vous impactent au quotidien.

## Le sens de notre démarche syndicale

- ▶ La **CFDT** rassemble toutes les catégories de personnels avec pour objectif de faire vivre et évoluer le **service public de la recherche**. Ainsi, c'est un syndicat qui ne s'oppose pas systématiquement aux réformes, dès lors qu'elles sont soumises à la négociation, mais qui sait aussi s'opposer aux projets contraires à l'intérêt des personnels (quels que soient leur grade ou leur catégorie) et à leurs conditions de travail.
- ▶ La **CFDT** déplore que **l'Ifsttar continue de subir une baisse d'effectifs inacceptable**. Ses agents, comme ceux de nos ministères de tutelle, payent le prix fort des restrictions budgétaires : encore une baisse d'effectifs annoncée pour l'Ifsttar en 2019 de l'ordre de 1% ! Comment mener des travaux concourant à la mise en œuvre des politiques publiques éco-responsables, dans ces conditions ? Comment respecter les objectifs de la COP 21 ? La **CFDT** exige une cohérence entre les annonces politiques du gouvernement en matière d'écologie et d'aménagement, et les moyens dont il dote ses équipes, notamment en termes d'emplois.

## Les actions que nous avons réalisées

- ▶ La **CFDT** s'est engagée à l'Ifsttar, par sa signature, dans **la mise en œuvre du protocole PPCR** (Parcours professionnels, carrières et rémunérations) sur les carrières et rémunérations : ce processus a permis la révision des grilles, la fusion des grades intermédiaires en catégorie C, le transfert d'une partie des primes sur la rémunération indiciaire (ce qui permet d'améliorer le niveau des pensions) et l'augmentation de 1,2% de la valeur du point en 2018 (0,6% en 2016 et 2017). Contrairement à d'autres organisations syndicales qui, en refusant de signer le protocole, ont fragilisé le dispositif (avec sa suspension par le gouvernement durant l'année 2018), la **CFDT** assume son syndicalisme responsable par son engagement pour améliorer la situation des agents : le protocole PPCR a permis d'obtenir 5 milliards d'euros pour les fonctionnaires.
- ▶ Notre action en CTEP a aussi permis la mise en place du **télétravail** à l'Ifsttar, au sein du groupe de travail dédié à ce projet : la défense de vos intérêts a été notre préoccupation constante lors des négociations avec la direction.

## Nos actions en cours

- ▶ La **CFDT** est particulièrement attentive à l'évolution de nos personnels et de nos moyens de recherche dans le cadre du **projet de fusion au sein de l'Université Gustave Eiffel**. Nous souhaitons que l'ensemble des ressources de l'Ifsttar soient préservées, et notamment que ses implantations dans les régions puissent poursuivre leur investissement dans le tissu de la recherche locale. **La CFDT ne s'oppose pas au projet de fusion, mais prend part activement au processus de création de la future université** : elle participe aux différents groupes de travail inter-établissements en lien avec le comité de pilotage du projet. Nous sommes et serons toujours attentifs à la défense des intérêts de nos agents et nous continuerons à accompagner le processus et à négocier avec les directions jusqu'à la mise en place de la nouvelle structure ou son abandon. La CFDT est fortement impliquée dans cette démarche au sein de l'Ifsttar mais aussi parmi les autres partenaires de l'UGE. Faisons de la **CFDT** une force incontournable !
- ▶ La **CFDT** souhaite obtenir un bilan qualitatif des différents **concours et examens professionnels des corps ministériels et de l'Ifsttar** dans le cadre du plan de requalification. Il devra répondre aux critères identifiés dans le projet de protocole « égalité professionnelle ».
- ▶ La **CFDT** souhaite impulser une dynamique égalitaire dès les CAP (commissions administratives paritaires), afin de garantir **l'égalité professionnelle**, présentée comme une priorité gouvernementale. Les CAP sont le lieu privilégié d'action en matière de carrières : il faut des statistiques genrées pour les procédures de promotions, d'avancements, d'affectations et de mobilités, premiers pas vers la réalisation d'un protocole d'accord volontariste. Pour ce sujet touchant différents domaines professionnels, l'action se doit absolument d'être transversale et simultanée afin d'être efficace.
- ▶ La **CFDT** porte les revendications qui ne sont pas satisfaites par le nouveau régime indemnitaire des fonctionnaires (**RIFSEEP**), notamment en matière de transparence, de convergence et d'harmonisation des montants perçus par les agents, quelle que soit leur administration de rattachement. L'administration utilise le complément indemnitaire annuel (CIA) pour mettre en place la rémunération au mérite, dans une enveloppe budgétaire contrainte à la pérennité douteuse ; le compte rendu d'entretien professionnel est plus que jamais un point de vigilance pour chaque agent, et l'entretien lui-même le seul endroit de négociation pour les primes (IFSE et CIA)... avant le tribunal administratif !



**S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS**